

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Éclairage

Olivia Dufour

Affaire Kerviel : le volet prud'homal en appel

DOCTRINE

Page 6

■ Procédure pénale

Édouard Umberto Goût

Le sort des pièces de la procédure pénale devant le juge civil

JURISPRUDENCE

Page 9

■ Immobilier

Paul-Ludovic Niel et Marcie Morin

La nullité encourue pour le non-respect des règles impératives régissant la vente d'immeuble à construire est relative (Cass. 3^e civ., 4 oct. 2018)

CULTURE

Page 14

■ À l'affiche

François Ménager

La modernité viennoise

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Les cachemires retrouvés

ACTUALITÉ

Éclairage



Affaire Kerviel : le volet prud'homal en appel ^{140t3}

Olivia DUFOUR

La cour d'appel de Paris a examiné le 30 octobre dernier le recours exercé par la Société Générale contre le jugement du conseil de prud'homme de Paris, du 7 juin 2016, qui a condamné la banque à verser 450 000 euros à son ancien *trader* pour licenciement sans cause réelle et sérieuse.

En finira-t-on jamais avec l'affaire *Kerviel* ? Les juges examinaient le 30 octobre dernier à la cour d'appel de Paris, le recours intenté par la Société Générale à l'encontre du jugement du conseil de prud'hommes du 7 juin 2016, qui a considéré que le licenciement du *trader* était sans cause réelle et sérieuse, et a condamné la banque à lui verser quelque 450 000 euros d'indemnités, dont 300 000 euros correspondant à son bonus pour l'année 2007. Pour l'occasion, la cour s'était transportée dans la salle des criées. Sans doute s'attendait-elle à une forte affluence journalistique. Il n'en fut rien ! Alors que dans cette même salle en 2010, le procès devant le tribunal correctionnel de Paris avait attiré 80 journalistes sur les bancs de la presse ainsi qu'une foule de curieux, tandis que la salle des pas perdus était envahie de micros et de caméras, on ne dénombrait cette fois qu'une poignée de journalistes et un maigre public mêlant soutiens du *trader*, étudiants et badauds. Si l'affaire n'est pas

encore terminée sur le terrain judiciaire, à l'évidence elle est épuisée médiatiquement. Il est vrai que les enjeux cette fois ne se chiffrent plus en milliards mais seulement en centaines de milliers d'euros ! Aussi et surtout, la crise des *subprimes* qui servait de toile de fond au dossier n'est plus désormais qu'un lointain souvenir...

■ Bonus

Mais pour les parties, les enjeux sont encore significatifs. Car la banque n'a évidemment pas envie d'indemniser le *trader* qui lui a fait perdre 4,9 milliards d'euros et la harcèle judiciairement depuis des années. Et le *trader*, quant à lui, continue de vouloir en découdre avec l'établissement qui l'a fait envoyer en prison et l'a « condamné à mort socialement », selon son expression, en devenant créancière à son endroit, au titre de la réparation du dommage, de la somme farineuse de 4,9 milliards d'euros.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34